



Géographie sacrée de la cité arverne à l'époque romaine : archéologie et toponymie

*Bernard Clémenton**

Notre communication est une introduction à une recherche en cours, engagée en collaboration avec Jean Pierre Chambon, professeur de linguistique à Paris IV, et Emmanuel Grélois, médiéviste. Elle présente et explore quelques thèmes sans prétendre à l'exhaustivité. Les thèmes déclinés peuvent être considérés comme des titres de chapitres à développer.

L'archéologie des sanctuaires présente un déficit d'informations paradoxal. Sur l'ancien territoire de la cité des Arvernes, c'est-à-dire les actuels départements du Puy de Dôme, du Cantal, une partie de l'Allier (Vichy, Varennes) et une partie de la Haute-Loire (région de Brioude), nous connaissons une soixantaine de sites identifiés (recensés dans la base de données du Service régional d'archéologie). Toutefois peu de ces sanctuaires ont été fouillés sur la totalité de ce corpus et parfois l'incertitude de certaines identifications, sur la base des seules photos aériennes doit inciter à la prudence. L'absence de fouilles entraîne l'absence d'informations sur les pratiques rituelles et presque toujours sur les divinités vénérées.

L'épigraphie lapidaire (c'est-à-dire les inscriptions gravées sur les monuments) est particulièrement peu abondante dans notre région. Cela représente un déficit très important car elle nous livre à la fois un texte et un document archéologique, qui pour l'étude de la religion s'avère indispensable. Chez les Arvernes elle présente, de plus, des déséquilibres majeurs : elle est essentiellement concentrée sur le sanctuaire de *Mercur*e au sommet du Puy de Dôme. Elle offre peu d'occurrences sur l'ensemble du territoire, y compris au chef-lieu de cité même, *Augustonemetum*.

* Diplômé (DEA, 2002) de la 4^e section de l'École pratique des hautes études (sciences historiques et philologiques) ; communication donnée à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont le mercredi 3 décembre 2008.

En revanche on soulignera l'importance des inscriptions dites « mineures » (c'est-à-dire des inscriptions gravées sur des supports plus modestes tel que la céramique ou les lamelles de plomb).

Dans ce domaine le corpus est loin d'être négligeable, bien au contraire. Il suffit d'évoquer notre identification des cinq *graffiti* à *Totates* du sanctuaire de Beauclair dans les Combrailles, l'inscription en langue gauloise à *Maonos* de *la Sources des Roches* à Chamalières, deux inscriptions de Lezoux sur céramique : à *Rigani* et *Rosmertiac* ainsi qu'à *Mouno*. Nous devons également mentionner le plomb gravé du petit sanctuaire de Murol, bien que pour l'heure non traduit.

Ce sont ces limites qui nous ont amenés à nous intéresser à la question toponymique, donc à faire appel aux données de la linguistique historique. Cette approche est souvent controversée chez les archéologues et les historiens en raison de la multitude de publications à caractère non scientifique. Toutefois en Auvergne, ce chemin a été ouvert par des précurseurs dont les travaux constituent des jalons incontournables. A. Dauzat consacra plusieurs publications à notre région où il évoqua certains noms de lieux d'origine religieuse et surtout, on soulignera l'importante contribution apportée par P.-F. et G. Fournier.

L'actualité de cette démarche est actuellement bien intégrée dans la recherche historique locale avec les travaux de Jean Pierre Chambon et Emmanuel Grélois, en particulier dans le cadre de *L'Atlas topographique d'Augustonemetum* dirigé par Hélène Dartevelle.

Nous avons en conséquence choisi d'orienter notre recherche de la façon suivante :

Il s'agit, pour nous de mettre en regard les données linguistiques avec les données archéologiques et épigraphiques.

Nous considérerons comme fiable la concordance d'un site attesté par l'archéologie et d'un théonyme conservé.

Nous considérerons comme fiable, également, les noms de lieux, non seulement fondés du point de vue linguistique mais aussi confirmés par l'épigraphie.

Cette donnée nous indique, même si le nombre d'attestations se réduit souvent à l'unité, qu'un culte était rendu à la divinité concernée sur le territoire de la Cité.

Enfin la fonction traditionnellement attribuée à la divinité et la situation topographique du lieu de culte seront également prises en compte.

Ces éléments définissent notre problématique.

Le Panthéon des dieux, sa hiérarchie, l'implantation des lieux de cultes d'une Cité relèvent d'une décision de ceux qui la dirigent, du moins pour ce qui concerne le culte public. Cela est déterminant pour le calendrier de la vie collective de la Cité et pour son fonctionnement territorial. Cela fonde la distinction public-privé en matière religieuse et détermine le statut des sanctuaires. Un sanctuaire est public ou privé. La notion de sanctuaire rural, encore trop utilisée, s'avère peu opératoire pour la compréhension du système religieux d'une cité.

Mercuré en centre du panthéon arverne

La toponymie confirme la primauté du culte de *Mercuré* chez les Arvernes. Le grand historien de la Gaule, Albert Grenier avait

suggéré un itinéraire à *Mercuré* au sud de Clermont-Ferrand traversant tout le Massif central jusqu'à Nîmes. Toutefois, Grenier mentionnait peu d'occurrences dans le département du Puy-de-Dôme. Or des toponymes « mercuriens » se succèdent bel et bien au sud de Clermont et il existe sur ce parcours ou à proximité un nombre presque équivalent d'indices de sanctuaires identifiés. La carte présentée paraît dessiner un itinéraire entre le Cézallier et la partie sud du bassin clermontois. Le long de ce « parcours », J.-P. Chambon a relevé et étudié quatre occurrences issues de *Mercuré*. Nous en avons trouvé quatre autres dont nous n'avons



Fig. 1. Carte des toponymes issus de *Mercuré* dans la partie méridionale du département du Puy-de-Dôme. © Google-Maps, M. Denys, B. Clemçon.



Photo aérienne d'un temple au Puy de Mercœur, commune de Perrier (Puy de Dôme). © CERAA

pour l'heure pas de formes anciennes pour les valider. Sur une partie de ce parcours un cheminement est bien attesté au X^e siècle selon les travaux de G. Fournier ; il pourrait donc être plus ancien. La question qui est posée dans ce cas est le nombre d'occurrences et leur concentration géographique car il n'y a pas de surprise à rencontrer *Mercure* le long des routes, puisque la protection des voyageurs était l'une de ses fonctions majeures. L'exemple de Lezoux peut également être évoqué. On connaît dans cette commune la statue monumentale de *Mercure*, aujourd'hui au Musée des antiquités nationales. Cette statue qui présente deux inscriptions l'une en latin et l'autre en gaulois (et peut être même une troisième) témoigne de l'importance de ce culte même si nous ne connaissons, pour l'heure, peu les vestiges archéologiques du sanctuaire correspondant. On connaît également sur ce site une importante dédicace en langue gauloise à *Rosmerta*, la parèdre de *Mercure*. Or il existe à Lezoux un toponyme « Mercœur » et c'est ce même toponyme que l'on observe concordant avec les vestiges d'un temple dans le bassin d'Issoire à Perrier. Des concordances semblables s'observent dans d'autres régions. Ainsi, dans les

Monts du Lyonnais, au lieu-dit Mercruy, un temple à *Mercurus* est attesté par l'archéologie.

Belenos serait-il le second dieu des Arvernes?

Belenos est peu attesté par l'épigraphie dans les Trois provinces de la Gaule. Les quelques inscriptions connues se concentrent sur la basse vallée du Rhône. En revanche, il est très présent dans l'ancienne province romaine de Norique, et surtout dans la ville d'Aquilée. La situation en Arvernie doit donc être soulignée. Une attestation épigraphique à Clermont et un texte de Grégoire de Tours concernant Riom, témoignent de ce culte à *Belenos*. L'inscription, que nous évoquons par ailleurs, bien que, de provenance incertaine, a été vue à la Maison de ville de Clermont avant la Révolution. On ne saurait donc exclure sa présence au Chef-lieu de Cité même. Quant au texte de Grégoire de Tours, il ne mentionne pas explicitement un lieu de culte païen, mais le nom d'une éminence qu'il désigne sous le nom de *Mons Belenatensis* d'où Saint Martin venant en Auvergne peut voir le bourg de Riom¹. Une photo aérienne récente au terroir de Bionnet² à Riom suggère l'existence d'une structure qui pourrait, peut être révélé un sanctuaire. Il convient de souligner l'absence relative d'Apollon chez les Arvernes, du moins sous sa forme gréco-romaine. En revanche *Belenos* pourvoit à cette absence car il est en quelque sorte un Apollon Gaulois. Les toponymes sont très largement répandus sur le territoire de la cité et sur ses confins en particulier Vellaves et Bituriges. Il existe une bonne dizaine d'indications linguistiques,³ des indices archéologiques gallo-romains sont dans la plupart des cas signalés sur place ou à proximité. C'est, par exemple, le cas au Domaine de Bonne à Plauzat. La consultation récente des Cahiers de l'érudit clermontois Ernest Souchon, au musée Bargoin, nous indique qu'il découvrit une patère en céramique sur la commune de Saint Jean en Val. Une patère est un instrument cultuel servant pour les libations. Nous ne savons pas précisément le lieu de la découverte de Souchon, mais cette commune possède un lieu-dit de *Biona* dont l'origine

1 - Il s'agit d'un passage du « *Liber in gloria Confessorum* ».

2 - P.-F. Fournier considérait le nom de Bionnet comme provenant de Belenate.

3 - Les formes actuelles issues de *Belenos* se retrouvent dans les « Beune » mais aussi dans les « Bionet », « Biona ».

ancienne est attestée par la Cartulaire de Sauxillanges. Il existe un autre lieu-dit de *Biona* à Saint-Saturnin. Un manuscrit du XVIII^{ème} siècle de la Bibliothèque de Clermont signale des découvertes gauloises et gallo-romaines au terroir voisin d'Espirat.

Un conservatoire des noms indigènes?

Avec *Belenos*, le territoire se révélerait-il comme un conservatoire des noms de dieux indigènes? Le cas de *Belisama*, déesse de tous les arts pourrait également le confirmer car bien attestée à Courpière avec le site de Belisme qui a révélé des ateliers de potiers. Les autres occurrences sont à Maringues, à Luzillat et à Billom et peut-être à Reignat et nulle part ailleurs sur le territoire arverne. Mais pour ces communes l'enquête tant linguistique qu'archéologique doit se poursuivre car le nom de Belisme est aussi en Auvergne un nom de personne encore existant actuellement. Il en va de même dans le cas des lieux-dits en « Tarragnat » qui ne sont pas sans évoquer le nom du dieu *Taranis*. Le nom de *Taranis* est essentiellement un théonyme. Il n'est pas attesté comme nom de personne dans l'antiquité (c'est ce que montre le livre récent de Xavier Delamarre). Mais nous ne connaissons pas de formes anciennes pour les « Tarragnat » du Puy-de-Dôme, essentiellement concentrée sur le Livradois-Forez. Des vestiges gallo-romains importants existent sur les lieux-dits de Tarragnat à Courpière et dans ce cas ils sont assurément culturels. Ils existent plus modestement sur le site homonyme de la commune d'Auzelles et Tarragnat tout comme Belisme est encore chez nous un nom de personne. La recherche est donc à poursuivre.

Culte de source et hydronyme

Les noms de cours d'eaux sont réputés pour avoir parfois des origines très anciennes. Certains auteurs leur attribuent même des origines pré-celtiques (par exemple, Ernest Nègre dans son imposant Dictionnaire). Une inscription votive trouvée au Mont-Dore doit retenir notre attention, gravée sur un autel conservé au musée Bargoin de Clermont. Son lieu de découverte a son importance : à proximité du temple et des thermes. Les lectures possibles de l'inscription sont *Siannus* ou *Sianna* (en raison d'une lacune de la pierre). Nous choisissons la lecture *Sianna* proposée

par Bernard Rémy contre *Siannus* qui était la proposition de Jean-Jacques Hatt. En effet, la représentation que nous pouvons voir sur cet autel suggère plus vraisemblablement un personnage féminin que masculin. Or non loin dans le massif du Cézallier nous connaissons la rivière la Sianne. Une autre rivière invite à ce type de lecture: la Maronne, très probable *Matrona* dans l'antiquité. Elle prend sa source dans le massif cantalien et va rejoindre la Dordogne chez les Lémovices (l'étude de ce nom a été publiée par Marcel Villoutreix dans sa *Toponymie du Limousin*). C'est le même nom de divinités que l'on trouve à l'origine de la Marne et peut-être aussi de la Meyronne, cours d'eau du département de la Haute-Loire. Précisons toutefois que si certains noms de cours d'eau portent le nom d'une divinité cela ne saurait conduire à penser que toute la rivière était sacrée. Il s'agirait là d'une vision un peu romantique des choses. Les hommes de ce temps distinguaient sur les sources et les cours d'eaux là aussi des espaces délimités pour les usages à des fins religieuses et ceux à des fins profanes nécessaires pour leur vie quotidienne.

Jupiter, gardien des limites du territoire

Un travail de cartographie réalisé il y a quelques mois nous avait permis d'observer un important marquage religieux des zones de confins de la Cité arverne, par



Autel dédié à Sianna, trouvé au Mont-Dore
(Musée Bargoin de Clermont-Ferrand). © F.Lafon.



Autel dédié à *Jupiter*, trouvé aux confins des Cités arverne et vellave, commune de Monlet (Haute-Loire).
© F. Lafon

la présence, certes inégalement répartie, de sanctuaires ainsi que d'agglomérations possédant plusieurs lieux de cultes soit interne soit à la proche périphérie. Nous avons complété cette observation par celle des noms de lieux dans les mêmes secteurs géographiques. Ces zones de confins de la cité sont marquées par un nombre d'occurrences beaucoup plus élevées dans la partie méridionale du territoire. Deux divinités se détachent très nettement par leurs fréquences. D'abord *Mercur*, ce qui ne nous étonnera guère. Son rôle de grand dieu de la cité arverne se confirme là aussi, mais, et cela est plus surprenant, c'est la très forte présence de *Jupiter*, particulièrement attesté dans le Cantal et la Haute-Loire. Le grand dieu de Rome est très discret dans notre région tant du point de vue épigraphique (les inscriptions), que du point de vue iconographique (les statues et statuette). Les confins des Arvernes et des Vellaves se révèlent singulièrement riches. En effet, nous trouvons dans la commune de Monlet en Haute-Loire un autel dédié à *Jupiter*, daté par B. Rémy, du début de l'époque impériale et dans la plus pure tradition romaine utilisant la formule : *I.O.M.* Cette commune est juste au contact des territoires des deux cités, on y trouve d'ailleurs un village, riche de trouvailles gallo-romaines du nom de Frontes qui éveille l'intérêt quand à son origine. Il convient de rappeler que *Jupiter*, à Rome, était aussi honoré sous la forme *Jupiter Terminus* c'est-à-dire dieu veillant sur la limite. Une chapelle était dédiée à *Terminus* à l'intérieur même du Capitole. En suivant la limite territoriale entre Arvernes et Vellaves et en allant vers le sud ouest on rencontre un autre lieu très significatif : l'actuel village de Montgieux, qui fait partie

Anneau en bronze, offert par les dévots de Diane, trouvé à Vichy (Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon). © S. Boucher. et S.Tassinari.



de la commune de Mercœur, portait le nom de *Mons Jovis (Jupiter)* avant l'an mil dans le Cartulaire de Saint-Julien de Brioude.

De l'épigraphie à la toponymie: le cas de Diane

Le cas de *Diane* vient compléter le tableau de ce panthéon arverne. Une inscription trouvée à Vichy nous apprend l'existence en Arvernie d'une association des dévots de *Diane*. Cela témoigne de l'importance de ce culte dans notre région car, en effet, les attestations en Gaule concernant cette divinité sont peu nombreuses, ainsi que les mentions d'associations religieuses. Les sanctuaires de *Diane* se situent en général à l'interface du monde civilisé et du monde sauvage: routes, carrefours et cols sont des lieux de prédilection. Le col de *Diane* près du Mont-Dore relève de cette origine, ainsi que le nom de la commune de Dienne dans le Cantal. Le site du rocher de Laqueuille est très probablement le lieu où se trouvait ce temple. Une légende médiévale et les découvertes faites au début du XX^e siècle par l'érudite cantalien Pagés Allary vont dans ce sens ainsi que l'a récemment montré un article de Jean-Luc Boudarchouk⁴. Le site de Dienne illustre une configuration où le nom de la divinité n'est pas conservé sur le site lui-même mais à proximité. La distance n'excède pas deux kilomètres.

Une situation à entrées multiples: l'exemple de la commune de Courpière

Elle ébauche une illustration d'un panthéon polythéiste. Nous avons déjà évoqué le nom de Belisme dont l'origine ancienne est

4 - *Revue de la Haute Auvergne* n° 66, année 2004, particulièrement à partir de la page 452.

attestée. Le site de Tarragnat dont le nom évoque celui de *Taranis*, sans qu'il soit possible aujourd'hui de lui attribuer une origine antique⁵, a livré plusieurs objets témoignant de l'existence, en ce lieu d'un sanctuaire: en particulier un plat en argent servant aux libations portant une dédicace votive au dieu *Mars Randosatis*. L'épithète *Randosatis* pourrait faire référence à la grande ou la longue frontière, cela s'accorderait bien à la situation du lieu: au pied du massif des Monts du Forez, qui délimitait la frontière entre les territoires des Arvernes et des Ségusiaves. Ce site a, plus récemment, livré un luxueux manche de patère en argent et d'autres objets révélant son importance. Un sanctuaire y existe sans nul doute mais peut être aussi une station routière⁶.

Le dieu *Mars* en Gaule porte souvent une épithète à caractère local. C'est le cas de *Mars Vorocius*, dans une inscription votive trouvée à Vichy. Nous sommes en effet à proximité du site de Vouroux, près de Varennes-sur-Allier, important site-carrefour, tant à l'âge du fer que durant la période gallo-romaine. Le nom *Vorogium* est une station de la Carte de Peutinger (document de cartographie antique).

L'enquête linguistique s'avère en conséquence nullement contradictoire, bien au contraire, avec les données archéologiques et épigraphiques. Ainsi *Mercure* confirme son rôle de premier plan. Mais nous apportons des éléments nouveaux sur l'emprise de sa présence sur le territoire.

Notre méthode permet aussi une connaissance plus riche du Panthéon de la cité. Elle nous a révélé, par exemple, l'importance qu'avait *Belenos* chez les Arvernes. Certaines fonctions de divinités se sont trouvées confirmées: *Jupiter* dans la fonction de souveraineté territoriale, *Diane* veillant sur les cols et les espaces sauvages.

Si nous pouvons observer des concordances « parfaites », à Lezoux, Plauzat, Perrier, etc. Souvent, il nous est donné de relever des « proximités » dont Dienne dans le Cantal suggère le modèle: une distance de l'ordre de deux kilomètres. Comment peut-on trouver des hypothèses à cela? Plusieurs peuvent être envisagées:

5 - Le nom du site actuel de Tarragnat se réfère au nom de la famille propriétaire du domaine à l'époque moderne.

6 - Nous remercions M. Paul Valaude, récemment décédé, pour les informations qu'il nous a communiquées et tenons à lui rendre hommage. *La Chronique historique du Livradois-Forez* n° 26, année 2004, pourra également être consultée.

La notoriété du sanctuaire le plus proche qui laisse son empreinte linguistique sur un terroir voisin.

La trace de parcours liturgiques, ou si l'on préfère, de processions. Nous ne saurions exclure dans nos régions de montagnes l'existence d'autels portatifs comme cela a été établi pour les sites pyrénéens. Ce pourrait être le cas des sites de type *Mercuriol* qui évoque un petit monument à *Mercur*.

L'indication d'une marque de propriété du territoire comme appartenant au sanctuaire et donc à la divinité comme cela est bien attesté en Italie et en Grèce (Les terres d'Apollon à Delphes sont bien connues de ce point de vue).

Cette démarche s'avère fructueuse, à condition de respecter la prudence qui s'impose sur les questions linguistiques. Elle permet à la fois de compléter et d'équilibrer les informations dont nous disposons par ailleurs sur le panthéon des divinités. Elle permet aussi d'en approcher la répartition territoriale et de suggérer à la fois des fonctions et des pôles d'implantations. Et enfin elle ouvre la voie à la découverte de nouveaux sites de sanctuaires.

Quelques éléments bibliographiques

CLÉMENTON (B.) ET GANNE (P. M.), 2009 - Toutatis chez les Arvernes: Les *Graffiti* à *Totates* du bourg routier antique de Beauclair. *Gallia*. 66. 2009.

DELAMARRE (X.), 2007 - *Les noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris.

REMY (B.), 1995 - *Inscriptions latines d'Aquitaine. Vellaves*. Bordeaux.

1996 : *Inscriptions latines d'Aquitaine. Arvernes*. Bordeaux.

LAMBERT (P.-Y.), 2002 - *Recueil des inscriptions gauloises (R. I. G. II-2-) Textes gallo-latins sur instrumentum*. Coll. Suppl. à *Gallia* 45. Paris.

VAN ANDRINGA (W.), 2002 - *La religion en Gaule romaine*, Paris.